

## Délibération du Bureau Syndical

Séance ordinaire du 15 mai 2023

### COMMUNES :

**Bellegarde-en-Forez**

(Eau et Assainissement)

**Cuzieu**

(Eau et Assainissement)

**Marclopt**

(Eau)

**Montrond-les-Bains**

(Eau et Assainissement)

**Rivas**

(Eau)

**St André-le-Puy**

(Eau et Assainissement)

**St Laurent-la-Conche**

(Eau)

Monsieur le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Bureau Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.

2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 7 sur lesquels il y avait 7 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
BERGER Pascal	Saint André le Puy
JAY Christophe	Saint Laurent la Conche
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas
OULION Emmanuel	Marclopt
PERCET Serge	Montrond les Bains
RASCLE Jean-François	Cuzieu

**N°23-05-02**

### Objet de la délibération :

PARTICIPATION APPEL A  
PARTENARIAT DU  
DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
« EAU ET MILIEU  
AQUATIQUES »

### Absent(e) excusé(e) représenté(e)

ACHARD Jean

### Absent(e) excusé(e)

### Secrétaire élu (e) pour la session

JAY Christophe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230515-BS23-05-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Affichage : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION NOTIFIEE A :

- Sous-Préfecture
- Trésorerie de Feurs
- SIMA COISE

**OBJET :** PARTICIPATION APPEL A PARTENARIAT DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE « EAU ET MILIEU AQUATIQUES »

Monsieur le Président rappelle la délimitation de l'aire d'alimentation des captages.  
Préalablement à la rédaction de l'arrêté préfectoral, il rappelle la nécessité aujourd'hui de lancer un diagnostic des pressions sur ce territoire.

Des financements sont possibles par le biais de l'Appel à Partenariat « Eaux et milieux aquatiques » du Département de la Loire.

Le bureau syndical est sollicité pour valider cette participation.

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres du Bureau Syndical :

- ✿ Décident de répondre à l'appel à partenariat « Eau et milieux aquatiques » du Département de la Loire.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fait à Montrond les Bains, le 22 mai 2023

Le Président,  
Jacques LAFFONT

Le secrétaire de séance,  
JAY Christophe



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230515-BS23-05-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Affichage : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

